

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 33 (1925)
Heft: 1

Artikel: George-François (-Francis) Grand : premier mari de la princesse de Talleyrand : quelques lettres de lui écrites de 1802 à 1808
Autor: Charrière de Sévery, W. de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-26413>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Direction remercie vivement ses nombreux et fidèles collaborateurs de leur bienveillance et de leur appui désintéressé. Malgré le souffle d'affarisme qui passe sur le monde actuel, il est réconfortant de constater que, dans un si petit pays que le nôtre, il existe encore un grand nombre d'hommes qui sont non seulement décidés à défendre l'héritage intellectuel de nos devanciers, mais encore à le développer.

Eug. MOTTAZ.

GEORGE-FRANÇOIS (-FRANCIS) GRAND

Premier mari de la princesse de Talleyrand.

Quelques lettres de lui écrites de 1802 à 1808.

Les écrivains qui se sont occupés de George-François (ou Francis) Grand, en parlant de sa volage épouse, l'ont déclaré appartenir à différentes nationalités. En fait, il était originaire de Lausanne, mais a pu être naturalisé anglais pour l'obtention de certaines charges réservées aux nationaux de ce pays, ou par sa naissance en Angleterre.

Les généalogies de la famille Grand, provenant du château d'Hauteville, près de Vevey, le rattachent à la famille Grand, de Lausanne, encore existante dans plusieurs de ses branches et qui a constamment occupé des places honorables dans la magistrature de cette ville. D'après ces documents il descendait, au 5^{me} degré, de Jean Grand, de Vullierens, qui, en 1649, acheta ou racheta la bourgeoisie de Lausanne, et de Madelaine Robin. Le lieu et la date de sa naissance ne nous sont pas connus ¹, mais il est probable qu'il naquit vers 1750.

¹ Dans *la Vie privée de Talleyrand*, par M. Bernard de Lacombe, cet historien le fait naître à Wendsworth (Surrey). Nous ferons plusieurs emprunts à cet auteur au cours de cette notice.

Son père, Jean-Jacques Grand (1712 - 1764), né et mort à Lausanne, paraît s'être, à un moment donné, établi en Angleterre, où il épousa Françoise-Elisabeth Leclerc de Virly¹, dont il eut cinq enfants et qui décéda à Beverley (Yorkshire) en 1783.

Du même Jean Grand, allié Robin, descendait au 3^{me} degré, Jean-François Grand, châtelain d'Ecublens et Saint-Sulpice, juge à Lausanne, auquel nous avons consacré un article dans la *Revue historique vaudoise*² lors de son élection comme juge. Ce dernier aurait donc été cousin issu de germains du grand-père de Georges-François.

Dans une autobiographie que nous citerons parfois, chemin faisant, George-F^s, raconte qu'une partie de son enfance se passa au vieux château (?) d'Ecublanc (Ecublens), près de Lausanne, ce qui nous permet de supposer qu'il était le pupille ou le filleul du châtelain susnommé. Ce dernier, dont la descendance était nombreuse, comptait parmi ses petits-fils un Jacques-Marc-George, qui, comme George-François, avec lequel on a pu le confondre, entra au service de la Compagnie des Indes, toutefois ce personnage serait mort, célibataire, dans un des établissements d'Asie de cette puissante compagnie.

George-François débuta, comme apprenti, chez un négociant de Londres, vieil ami de son père, Mr Robert Jones, plus tard membre du Parlement britannique et du Directoire de la Compagnie des Indes, mais l'existence faite, dans ce temps, en Angleterre, aux jeunes commerçants, était si dure et même répugnante que notre jeune homme saisit la première occasion favorable pour renoncer au commerce.

¹ La famille Leclerc (ou Clerc) était d'origine normande et avait émigré en Angleterre pour cause de religion. Virly était un patrimoine seigneurial de la famille Leclerc, avant la révocation de l'Edit de Nantes.

² Livraison de janvier 1914.

La protection d'une tante, qui n'est pas nommée, lui fit obtenir un brevet de « cadet » ou « aspirant » dans l'armée du Bengale, et, cela étant, il s'embarqua avec onze jeunes secrétaires anglais¹, chacun ayant un lit dans la grande cabine, en janvier 1766, à bord du *Lord Camden*, qui jeta l'ancre à Madras, au mois de juin suivant. A Madras, Grand se présenta à Mr Palk, qui, précédemment chapelain, avait succédé à lord Pigot dans le gouvernement, mais il ne séjourne que peu de temps dans ce port et remit à la voile pour Calcutta, terme du voyage². Il y fut accueilli par le gouverneur lord Clive³. Celui-ci, tout en regrettant de ne pas pouvoir lui confier une commission d'officier à cause de sa jeunesse, l'envoya cependant rejoindre une brigade en campagne, où peu après, un brevet *d'enseigne*, signé par Clive, lui fut délivré (1766).

Grand devint lieutenant en 1768 et capitaine en 1773, mais sa santé commençant à s'altérer les médecins lui conseillèrent un voyage en Europe, ce qui l'obligea, bien à contre-cœur, à résigner ses fonctions militaires. Avant de s'embarquer pour l'Angleterre il séjourna trois mois à Calcutta, où

¹ Parmi ces adolescents, les uns se destinaient au service militaire, les autres au service civil. On appelait ces derniers « writers ». Pas un de ceux-ci, *sauf un*, John Makepeace Thackeray, de Hadley, n'était encore vivant en 1802.

² Les biographes de Mme de Talleyrand, première femme de G.-F. Grand, ont passé sous silence ce premier voyage aux Indes de Grand. Il est mentionné dans le volume *Les Echos du Vieux Calcutta*, par H.-E. Busteed, qui sera pour nous une importante source d'informations.

³ Clive, Robert, lord-pair d'Irlande, gouverneur du Bengale (1725 - 1774). Il éleva au plus haut degré de prospérité la Compagnie des Indes, s'empara d'Arcot, en 1750, de Calcutta, en 1755, chassa les Français des ports du Gange et força tous les Nababs à reconnaître la domination anglaise.

Malgré ses services il fut à son retour en Angleterre, en 1773, accusé de concussions. Reconnu innocent par la Chambre des Communes, les accusations dont il avait été l'objet l'affectèrent au point qu'il se donna la mort. (Dictionnaire de Bouillet.)

il rencontrait fréquemment son compatriote le colonel Antoine de Polier ¹ et où il eut de même l'occasion de voir le gouverneur Warren Hastings ², qui lui voulait du bien.

Nous sommes sans renseignements sur la double traversée

¹ Antoine de Polier, militaire et orientaliste, baptisé à Lausanne le 28 juillet 1741, se rendit aux Indes orientales pour rejoindre son oncle le général Paul-Philippe Polier, mais lorsqu'il débarqua à Calcutta, celui-ci venait de mourir de la peste (1759). Il s'engagea nonobstant dans l'armée anglaise et dut à la protection de lord Clive de devenir commandant de Calcutta. Dans la suite, le gouverneur Hastings l'éleva au rang de lieutenant-colonel avec exemption du service.

Il se mit alors à étudier avec ferveur la langue, la religion, les mœurs et l'histoire des Indous et rassembla pour des publications futures de riches matériaux.

Rentré en Europe il habita d'abord Bois de Cery, près de Lausanne, puis, pour raisons de famille, la terre de Rosetti, non loin d'Avignon. Son luxe oriental causa sa perte et il fut assassiné dans sa propriété par des malfaiteurs qui en voulaient à ses biens, le 9 février 1795. La chanoinesse Polier a publié, après sa mort sa *Mythologie des Indous*. (D'après le Dictionnaire d'Albert de Montet.)

² Warren Hastings (1733 - 1818) fut nommé en 1772 gouverneur du Bengale et, en 1774, gouverneur-général de toutes les possessions anglaises aux Indes.

Il déploya beaucoup d'habileté pour augmenter les possessions et les richesses de la Compagnie des Indes, mais en même temps se laissa aller à l'égard des Indous à des vexations et à des procédés tyranniques blâmables. Rappelé en Europe en 1785 on informa contre lui et Fox, Sheridan et surtout Burke portèrent contre lui des accusations aussi éloquantes que précises. L'action litigieuse dura dix ans, au bout desquels la Chambre des Lords, mue par des raisons politiques et reconnaissant le zèle et le désintéressement mis par Hastings au service de la compagnie, prononça son acquittement. Et comme, par surcroît, il était resté pauvre il fut placé au bénéfice d'une pension, sa vie durant. Hastings connaissait à fond la littérature orientale et on lui doit la découverte des livres sacrés des Indous. (Dictionnaire de Bouillet.)

Qu'on nous permette d'évoquer ici le fait que notre aïeul, qui, comme jeune homme, faisait, en 1788, un séjour à Londres sous les auspices de l'historien Gibbon, fut admis, grâce à cette haute protection, à assister à Westminsterhall aux plaidoiries de Sheridan contre Hastings. L'habile avocat parla quatre jours de suite et on paya jusqu'à douze louis pour obtenir une carte d'entrée.

M. Wilhelm de Sévery en ayant reçu trois pour sa part, lord Sheffield lui en réclama une pour le duc de Portland qui n'avait pu s'en procurer. Mr Gibbon trouva plaisant que son protégé soit venu à Londres pour offrir des billets au duc de Portland ! (*Vie de société au Pays de Vaud*, tome II, p. 93.)

que Grand fit alors, ainsi que sur son séjour en Europe : tout ce que nous savons c'est qu'il était de retour à Calcutta en juin 1776 à titre de « writer », c'est-à-dire employé civil de la Compagnie des Indes.

Peu après avoir débarqué à Calcutta, Grand fut chargé par le colonel MacLeane de porter à Madras les dépêches officielles au gouverneur-général Hastings. Celui-ci le reçut avec cette bienveillance et cette affabilité qui lui étaient propres et Grand put d'emblée se considérer comme de sa famille et jouir de sa confiance, ayant l'honneur d'être admis dans son bureau pour copier ses dépêches officielles et ses papiers secrets.

Déjà avancé dans la vie, Georges-F^s Grand publia au Cap de Bonne-Espérance, où sa destinée l'avait conduit, l'autobiographie à laquelle nous avons déjà fait allusion, intitulée *Narrative of the life of a gentleman long resident in India* (Cape of good hope printed for the author, 1814, in 4°). Ce fut, paraît-il, le premier ouvrage en anglais imprimé au Cap¹. Un exemplaire de cette publication se trouve au Musée britannique, à Londres.

Nous ne l'avons pas eue sous les yeux, mais un ouvrage relativement récent : *The echoes from old Calcutta*² en a donné de longs extraits.

Voici maintenant de quelle manière, selon la *Narrative*, Grand fit connaissance de la beauté qui devait devenir sa femme :

« Alors que je séjournais dans la famille de Mr Hastings, j'avais coutume de faire avec mes amis, les majors Palmer³

¹ Grand commença en 1801 la rédaction de ses mémoires, les continua en 1808 et les termina en 1814.

² By H.-E. Busted, Calcutta, Thacker, Sprink & Co, 1888 (réédité dès lors). Dans ce volume, 80 pages sont consacrées à M. et Mrs Grand.

³ Mr Palmer était secrétaire du gouverneur-général.

et Gall, des excursions sur la rivière. Nos rendez-vous étaient, la plupart du temps, sur les plantations de cannes à sucre de Mr Croft ou à Ghyretty-house, résidence de M. Chevalier, gouverneur de la Colonie française de Chandernagor. On trouvait au foyer de ce gentleman une hospitalité franche et de bon aloi et l'admiration et l'affection qu'il professait pour Mr Hastings assurait le meilleur accueil à ceux qui étaient patronnés par cet excellent homme. C'est dans une de ces excursions que je m'épris de Miss Noëlle Catherine Worlée, née à Tranquebar, fille de Mr Worlée, capitaine du port à Chandernagor, un respectable vieillard, chevalier de Saint-Louis, dont les services avaient mérité cette marque d'intérêt de la part de son souverain (Louis XV). Nous ne fûmes pas longtemps à nous témoigner notre penchant réciproque et nous convînmes que notre mariage aurait lieu dès que j'aurais obtenu une situation rendant possible une mise en ménage¹.

» Grâce à l'appui bienveillant de Mr Barwell, personnage influent, membre du Conseil, et à la protection du gouverneur Hastings, je ne tardai pas à être pourvu par le Conseil de Commerce (Board of Trade), de l'emploi de « secrétaire à la Commission des sels » et d'autres charges dans ce bureau que dirigeait alors Mr Charles Grant.

» Ces différentes fonctions me valant un revenu mensuel de 1300 roupies me permettaient de me marier, et, le 10 juillet 1777, notre union, que j'espérais alors devoir durer autant que ma vie, fut bénie suivant les deux confessions, ma fiancée étant catholique. Elle était alors à peine âgée de quinze ans et d'une beauté remarquable. »

L'hyménée s'ouvrait donc sous les plus heureux auspices

¹ La mère de Miss Worlée se nommait Laurence Allancy. Nous ignorons à quelle nationalité elle appartenait.

et le bonheur le plus complet régna pour commencer au foyer nouvellement fondé.

Malheureusement, tandis que le trop confiant mari vaquait à ses affaires, un noble anglais, sir Philip Francis, conseiller au gouvernement du Bengale, déjà connu par de précédentes aventures¹, ne tarda pas à jeter son dévolu sur la jeune, belle et inexpérimentée créole et à s'insinuer dans ses bonnes grâces. Beau, élégant et spirituel il possédait précisément ce qui manquait à G.-F. Grand, lequel passait pour manquer d'esprit et de distinction, tout en ayant du cœur, ce qui ne pouvait qu'aggraver son infortune. Ce fut après un bal donné en décembre 1778, par Philip Francis, en l'honneur de Mrs Grand, et dont elle fut la reine, que le séducteur put enregistrer dans son journal quotidien, un triomphant : *Omnia vincit amor !*

Des scènes tragi-comiques suivirent cet esclandre. En effet, Grand, qui dînait ce soir-là chez Mr Barwell, prévenu par un serviteur, accourut armé d'un sabre et accompagné du major Palmer, dans l'intention de faire un mauvais parti à son rival. Mais, dans la mêlée nocturne ses domestiques avaient, sans s'en douter, saisi et ligotté non point Francis, qui avait pris le large, mais un de ses intimes, Mr Shee, qu'il fallut rendre à la liberté².

Atteint dans ses affections et son honneur, le mari trompé provoqua Philip Francis dans un duel à mort, mais le

¹ Il était l'auteur présumé de ces mystérieuses « Lettres de Junius », lesquelles étincelantes d'un esprit à la Voltaire ont longtemps intrigué l'opinion en Angleterre. C'était un ennemi acharné du gouverneur Hastings qu'il haïssait d'une haine mortelle. Il a laissé des « Mémoires ». (*Echos du Vieux Calcutta.*)

² Dans la *Narrative*, Grand a noté avec mélancolie : « Ce jour-là je sortis de ma maison le plus heureux des hommes, comme j'imaginai l'être et je rentrai entre onze heures et minuit aussi misérable que possible ! »

vilain sire, aussi dépourvu d'honneur que de scrupules, répondit par un billet impertinent « qu'il ne savait pas ce qu'on lui voulait ! ».

Cela étant, l'affaire de dénoua en justice, et le 6 mars 1779, la Cour suprême de Calcutta, présidée par sir Elijah Impey, condamnait sir Philip Francis à verser 50,000 roupies-sicca (£ 5000) de dommages-intérêts à George-Francis Grand, lequel, suivant la formule rituelle terminant les procès de ce genre, se déclara « pleinement, satisfait, content et payé » ¹.

Dédommager quelqu'un d'un tort moral à prix d'argent répugnerait aujourd'hui à nos idées, mais autres temps, autres pays, autres mœurs !

Au surplus si, dans la suite, on a pu reprocher, même injustement, à celui qui fut l'objet de cette indemnité, un certain penchant à la vénalité, il le dut, à n'en pas douter, à cette erreur initiale !

Quant à Mrs Grand, après une scène de lamentations déchirantes ², au cours de laquelle, dans l'émoi du premier moment, elle avait tout avoué, elle était retournée chez ses parents à Chandernagor ; mais, la vie y étant fade et monotone, elle se prit à regretter le luxe et les fêtes de Calcutta, et, lorsque le procès jugé, le roué Francis reparut en consolateur elle le suivit sans se faire prier ³. Toutefois, au bout d'une année de vie commune, il y eut rupture et celle qui

¹ Les *Echos du Vieux Calcutta* ont donné un compte-rendu circonstancié de cette cause retentissante.

² La dernière entrevue que Grand eut avec sa femme dura trois heures. Il eut pitié de la coupable et lui pardonna, tant à cause des moyens employés pour la corrompre que de son extrême jeunesse, mais ne la revit plus désormais (Narrative).

³ Marié lui-même à une femme par trop crédule, qu'il persuada toujours de la pureté de sa conduite, Francis ne pouvait pas épouser sa complice. (*Echos*.)

continuait à s'appeler Mrs Grand¹ quitta les Indes, sans esprit de retour, à bord d'un navire hollandais et sous l'égide d'un nouveau protecteur nommé Mackintosh. C'était en 1780.

Avant de nous séparer de Mrs Grand, que nous retrouvons plus loin sous un autre nom, il est opportun de dire en quelques mots ce que nous savons des faits et geste de son premier mari aux Indes, à partir du procès de Calcutta et jusqu'au moment où il quitta ces lointains pays pour regagner l'Europe. *Les Echos du Vieux Calcutta*, qui citent souvent la *Narrative* nous instruiront à ce sujet.

Les roupies-sicca, qui lui avaient été allouées par jugement du tribunal, lui permirent de créer une entreprise lucrative, soit la culture de l'indigo et sa préparation selon les procédés européens. En même temps il devenait, grâce au gouverneur Hastings, « collecteur des revenus et magistrat » à Tirhoot et Hajeepoore, emploi que lord Cornwallis², le successeur d'Hastings, lui retira, pour le transférer à Patna en qualité de juge et magistrat, mais il ne sut pas conserver cette charge rémunératrice, qu'il qualifiait lui-même de « chaîne d'or honorable et lourde, mais dépourvue de revenus accessoires ». On peut supposer qu'il perdit sa place à cause de son manque de fermeté et de son caractère un peu tracassier et porté à la médisance, car, à partir de 1793, il n'appartenait plus au service civil.

Pour comble d'infortune, ses entreprises de Tirhoot étaient alors en décadence et ses créanciers le sommaient de les liquider, ce à quoi il se refusa. Grand ne quitta cependant

¹ Le divorce ne fut prononcé que longtemps après, en avril 1798, et on se borna alors à une séparation. (*Echos*.)

² Cornwallis (Charles-Mann, marquis, 1738 - 1805) se distingua dans la guerre d'Amérique, puis fut nommé, en 1786, gouverneur du Bengale, et, en 1802, gouverneur-général de l'Inde. Il fit avec succès la guerre à Tippe-Sahib. Ce fut un administrateur hors pair et d'une grande intégrité.

pas les Indes cette année-là et continua à remplir certaines fonctions non officielles, consignées dans les *Echos de Calcutta* et qu'il est superflu de rappeler ici.

C'est en février 1799 que Grand quitta définitivement les Indes. Il débarqua à Douvres, en mars 1800, après une escale au Cap, où il devait retourner trois ans plus tard et contracter un second mariage. Les démarches qu'il fit à Londres auprès de la Compagnie des Indes pour obtenir les compensations qu'il estimait lui être dues restèrent sans résultat, et, pour satisfaire les amis qui lui avaient avancé de l'argent, il dut réaliser ce qui lui restait de son avoir, lequel, à un moment donné était assez important, car il l'estimait à £ 10,000. Après un séjour prolongé à Londres, à Paris et en Suisse, il s'embarqua, en 1802, à Amsterdam, comme nous le verrons par ses lettres.

Nous ignorons ce que devint « la belle Indienne » entre son arrivée sur le continent ¹ et le moment de sa rencontre, fortuite ou concertée, avec M. de Talleyrand, dont elle ne tarde pas à devenir la compagne (en 1796 probablement) puis l'épouse légitime, Bonaparte, alors premier consul, ne voulant pas que les ambassadrices et les femmes de ministres, accrédités à Paris, fussent dans le cas de rendre leurs devoirs à la maîtresse de son ministre des affaires étrangères. Il intima donc l'ordre au ministre, ou de congédier M^{me} Grand ou de l'épouser. Cette dernière solution n'était pas pour déplaire à celle-ci qui sut fort adroitement mettre dans son jeu Joséphine de Beauharnais, l'épouse du 1^{er} consul. Mais encore fallait-il que Talleyrand, évêque d'Autun, fût délié de ses attaches avec l'église, ce qui advint par un

¹ On peut cependant supposer qu'elle vécut d'aventures et d'intrigues, à quoi se serait ajouté de l'espionnage pour le compte de l'Angleterre, mais cela n'est que supposition. On peut d'autre part admettre, que si des dossiers compromettants pour elle existaient ils ont été détruits en temps voulu par Talleyrand, ou par Fouché.

bref de sécularisation du pape Pie VII, plus ou moins librement délivré par le saint Père. Ce consentement obtenu, le mariage fut célébré, civilement tout au moins, le 23 Fructidor an X (9 septembre 1802), ce qui fit dire à Châteaubriand, non sans cruauté, que *Bonaparte avait attaché l'épousée à son mari comme un écriteau* !¹ Qu'importait d'ailleurs à celle-ci quelques quolibets, elle avait gagné la partie et, devenue M^{me} de Talleyrand, continua pendant plusieurs années à faire les honneurs de l'hôtel de Gallifet, résidence du ministre des relations extérieures.

M^{me} Grand, de son côté, était libre de se remarier, puisque, nous l'avons vu, son divorce avait été prononcé, nous ignorons par quelle entremise, le 18 Germinal, an VII (avril 1798), soit quatre ans auparavant, ce qui infirme les allégations suivant lesquelles, pour consentir à la rupture définitive et au mariage Talleyrand, Grand avait reçu la forte somme.

Quoiqu'il en soit, les cancans et les médisances continuèrent à s'acharner sur ceux qui nous occupent et, quelques mois après les événements que nous avons rapporté, un nouvelliste facétieux, profitant de la présence à Paris de sir Elijah Impey², de Philip Francis et de Grand lui-même, soit de tout le Calcutta de jadis, donna à entendre que ces personnages se rencontrèrent un jour ensemble à la table du prince et de la princesse de Talleyrand, à Neuilly. Ces propos malicieux ne reposaient sur rien, comme on peut le croire, et Grand les a, pour sa part, catégoriquement démentis dans la *Narrative*. En revanche il est fort possible que Grand ait eu recours à l'influence du puissant ministre et de son ex-femme, pour obtenir du gouvernement hollandais

¹ Lire dans la *Revue des Deux Mondes*, du 15 mars 1924, un article de M. Michel Paléologue, sur Talleyrand, et les appréciations de cet écrivain sur son mariage.

² L'ancien président du tribunal de Calcutta.

l'emploi qu'il postulait au Cap, mais pareille démarche n'aurait rien eu de déshonorant et ne saurait lui être imputé à défaveur. M. et M^{me} de Talleyrand, de leur côté, avaient tout intérêt à éloigner de Paris un témoin du passé un peu encombrant, et c'est pourquoi le ministre des affaires étrangères de France le recommanda à son collègue, M. van der Goes, ministre de la République batave.

Tous ses biographes s'accordent à vanter la beauté de M^{me} Grand, née Worlée, et il importe d'en dire quelques mots ici. M. Colmache, secrétaire du ministre, a parlé de ses grâces, déjà alors en décroissance, dans les termes suivants : « M^{me} Grand avait le genre de beauté qui est le plus rare et le plus admiré en Europe ; elle était d'une taille élancée, avec cette langueur dans la démarche particulière aux créoles, de beaux yeux bien ouverts et caressants, des traits délicats, des cheveux blonds, dont les nombreuses boucles encadraient merveilleusement un front d'une blancheur de lis, pur et calme comme celui d'un enfant. Elle avait d'ailleurs conservé une grâce enfantine dans sa physionomie et dans toute sa personne : c'était ce qui la distinguait des femmes de Paris qui pouvaient rivaliser avec elle pour la beauté, ressemblant plutôt sous ce rapport à M^{me} Récamier qu'à M^{me} Tallien ou à M^{me} Beaumarchais. »

Dans ses « Mémoires », M^{me} de Rémusat, tout en la critiquant à d'autres points de vue, a pareillement signalé la beauté exceptionnelle de la dame. Et, du reste, les portraits qu'ont laissé d'elle Zoffany ¹, Gérard et M^{me} Vigée-Lebrun

¹ Le portrait peint aux Indes par Zoffany, se trouvait, en 1844, chez Mr Marshmann, à Swampore, nous écrivait, en 1919, M. Aug.-Ferd. Ammann, qui a longtemps habité les Indes.

Rétrospectivement, après la lecture du livre de M. Busteed, un historien sérieux selon lui, le même M. Ammann nous mandait qu'il estimait très exagérées les accusations dirigées contre Warren Hastings ; il le considérait comme un homme de grande valeur. Sa disgrâce, plus ou moins imméritée, fut néfaste à son protégé George-Fs Grand.

sont là pour souligner les dires des contemporains.

De son côté, M^{me} de Cazenove, de Lausanne, auteur d'un opusculé intitulé : « Journal de M^{me} de Cazenove-d'Arlens, Deux mois à Paris et à Lyon sous le consulat, avec des notes, par A. de Cazenove ¹ », s'exprime ainsi sur M^{me} de Talleyrand : « Théophile (Théophile de Cazenove, aussi secrétaire de Talleyrand), dit que M^{me} de Talleyrand a fort peu d'esprit et que le plaisir de porter un grand nom, d'occuper une grande place, lui tourne la tête. Elle craint toujours d'être trop polie et s'épargne cet embarras en ne l'étant pas assez. » Le même ajoutait : « Il est écrit sur son front bêtise et vanité ! »

On a, c'est incontestable, beaucoup insisté sur la sottise de la belle créole et son incurable bêtise et il est même probable que, une fois sur ce sujet, des écrivains impitoyables se sont donné carrière et ont exagéré, oubliant que la première éducation de la princesse ² avait été négligée et qu'elle était entrée prématurément dans la vie. Il demeure certain que ses bévues et ses pataquès étaient fréquents et que, comme maîtresse de maison, elle dut mettre souvent son seigneur et maître dans l'embarras.

D'innombrables anecdotes, la plupart comiques, sinon toujours authentiques, ont été accumulées à l'appui de ces racontars et nous en rapporterons une ou deux. Disons auparavant que M^{me} de Talleyrand avait à l'occasion la répartie mordante, preuve en soit la réponse qu'elle fit, dit-on, à Bonaparte, lors d'une première réception aux Tuileries, peu après son mariage. Or donc, le Premier Consul lui ayant

¹ Paris, Alph. Picard et fils, 1903.

Le lieut.-colonel A. de Cazenove, généalogiste et historien de mérite, a été victime de la dernière guerre. Son sort est demeuré inconnu.

² Remarquons que c'est seulement en 1806 que Talleyrand devint prince de Bénévent.

exprimé l'espoir que la conduite de la citoyenne Talleyrand ferait oublier les légèretés de M^{me} Grand, elle aurait répondu, du tac au tac, que, sous ce rapport, elle n'avait qu'à suivre l'exemple de la citoyenne Bonaparte !... On sait que Bonaparte n'aimait guère son ministre et pas davantage son épouse.

M^{me} de Talleyrand ne faisait, par ailleurs, pas valoir outre mesure son savoir et son intelligence, puisque lorsqu'on l'interrogeait sur sa nationalité elle avait coutume de répondre : « Je suis d'Inde ! », à quoi personne ne contredisait.

Parmi les anecdotes rappelées, en témoignage de son ignorance et de sa sottise, il en est une rapportée par sir Lytton Bulwer, ancien ambassadeur, dans son *Essai sur Talleyrand*, traduit par M. G. Perrot. Comme le prince avait invité à sa table le célèbre voyageur sir George Robinson, la princesse le prit pour Robinson Crusoé en personne et lui demanda des nouvelles de son fidèle *Vendredi* ! La méprise peut paraître excusable si l'on ajoute que Talleyrand, voulant renseigner sa femme sur son hôte, lui avait mis entre les mains *les Aventures de Robinson Crusoé* au lieu d'une « relation de voyage » du dit sir George Robinson. — D'autres historio-graphes ont pris le savant Denon, qui accompagna Bonaparte en Egypte, pour héros de cette scène et non sir George Robinson.

Une autre fois M^{me} de Talleyrand, ayant comme dame de compagnie une comtesse de l'ancienne cour, par qui elle se faisait suivre à la promenade, apostropha celle-ci, qui s'était trop rapprochée d'elle, par ces mots : « Madame, vous perdez le respect ! »

M. Colmache, mentionné précédemment, a de son côté narré une historiette plaisante mise sur le compte de la crédule princesse. Comme l'auteur Lemercier, qui devait lire à

un cercle d'invités une de ses pièces non jouées, venait de déployer son manuscrit en prononçant ces mots : *La scène est à Lyon*. Mais, interrompit M^{me} de Talleyrand, s'adressant à son mari, je croyais que c'était la Saône ! Un rire inextinguible s'empara de l'auditoire, grâce à quoi il fut privé de la lecture du drame redouté, le sérieux nécessaire n'ayant pu être rétabli. M. de Talleyrand expliqua alors la circonstance à laquelle la princesse faisait allusion. Peu de temps auparavant, passant en voiture sur le pont de Lyon elle avait demandé le nom de la rivière qui passait dessous : « la Saône » lui fut-il répondu. A quoi elle avait répliqué : « Quelle étrange chose que cette différence de prononciation ! A Paris, on dit la *Seine*. Une singulière confusion avait ainsi troublé la cervelle de la pauvre femme. — Beaucoup d'autres propos de ce calibre lui étaient attribués, mais il est inutile d'insister.

* * *

L'union mal assortie de M. et M^{me} de Talleyrand continua malgré tout encore quelques années, soit environ jusqu'au Congrès de Vienne. A ce moment, le ministre des affaires étrangères avait noué une nouvelle intrigue amoureuse avec la femme de son neveu, M^{me} Edmond de Talleyrand-Périgord, duchesse de Dino, et ses liens conjugaux s'étaient relâchés. Se voyant supplantée par une autre dans l'affection du versatile diplomate, la princesse consentit à s'éloigner et à aller habiter l'Angleterre, moyennant une rente de 60,000 francs. Elle ne tint cependant pas strictement ses engagements, et, dans la suite, revint à Paris. A ce propos on raconte que Louis XVIII ayant demandé à son ministre s'il était vrai que la princesse se trouvait de nouveau à Paris ? « Rien n'est plus vrai, Sire. Il fallait bien que j'eusse aussi mon 20 mars ! » M^{me} de Talleyrand se tint d'ailleurs doréna-

vant à l'écart et nous perdons ses traces une seconde fois.

Au mois d'octobre 1835, sa santé s'altéra subitement, et, le 10 décembre suivant, elle expirait à son domicile, rue de Lisle, n° 80, munie des Sacraments de l'Eglise, à l'âge de 74 ans. Elle fut inhumée au cimetière de Montparnasse.

Sa mort ne paraît pas avoir beaucoup affecté le prince de Bénévent, qui, en l'apprenant, se contenta de dire à la duchesse de Dino : « Voilà qui simplifie beaucoup ma position ! »

La défunte avait eu son heure de célébrité, célébrité un peu bruyante, il est vrai !

(*A suivre.*)

W. DE CHARRIÈRE DE SÉVERY.

BERNE ET LA FRANCE EN 1790.

La *Revue historique vaudoise* a publié, en 1897, une curieuse lettre de Jean-Paul Rabaud Saint-Etienne, membre de la Constituante, adressée à Jenner de Worlauf, officier aux Gardes et membre du Conseil des Deux-Cents de Berne, le 3 avril 1790. On y trouve une des critiques les plus sévères qui aient été écrites avant la Révolution vaudoise sur le régime bernois. Le destinataire de cette lettre la fit voir, sans doute, à quelques personnes ; des copies ne tardèrent pas à circuler dans le public et donnèrent lieu aux commentaires les plus variés.

Si je rappelle cette missive, c'est par suite du fait que j'ai retrouvé dernièrement dans quelques papiers laissés par le doyen Bridel et appartenant à la Bibliothèque cantonale une réponse qui fut envoyée à Rabaud Saint-Etienne par le bourgmestre de Lausanne, Antoine Polier de Saint-Germain.